DÉCLARATION DE M. TIGRAN BALAYAN, AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE AUPRES DE L'OIAC, AU NOM DU GROUPE DES PAYS MEMBRES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE DEVANT LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES (30 novembre - 4 décembre 2020)

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général, Madame la Directrice générale adjointe,
Excellences,
Représentants d'organisations internationales, d'institutions spécialisées et de la
communauté scientifique,
Représentants de la société civile et des ONG,
Mesdames et Messieurs,

Je suis honoré et ravi de faire cette déclaration, pour la toute première fois, au nom du groupe des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, également États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Je salue le Président de la vingt-cinquième session de la Conférence des États parties et lui souhaite plein succès dans la direction de cette session.

L'Organisation Internationale de la Francophonie, et plus largement la Francophonie multilatérale, œuvre pour la promotion de la paix, de la démocratie et des droits humains, l'intensification du dialogue entre les cultures et les civilisations, ainsi que le renforcement de la solidarité entre les États et gouvernements membres à travers la coopération multilatérale. À cet égard, nous pensons que l'OIF et l'OIAC partagent des valeurs et défendent des objectifs communs, car le mandat de l'OIAC est la promotion de la sécurité, de la stabilité et de la paix internationales.

Dans le respect de l'une des valeurs fondamentales de l'OIF, nous souhaitons saluer la politique du Directeur général visant à établir l'équilibre entre les genres et un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible au sein du Secrétariat technique de notre Organisation.

Un autre objectif important de la famille francophone est la promotion de la diversité linguistique et culturelle. Nous considérons la langue française, parlée par plus de 300 millions de personnes, comme l'un des piliers de cette diversité et appelons le Directeur général et le Secrétariat technique à prendre des mesures efficientes visant à renforcer l'utilisation du français au sein de l'OIAC, dans le respect du multilinguisme.

Les membres, membres associés et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie apprécient vivement les efforts de l'OIAC et encouragent le Secrétariat technique à poursuivre résolument ses activités visant à la mise en œuvre optimale de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Je vous remercie.